

AUDIENCES GÉNÉRALES du SOUVERAIN PONTIFE,
MESSES, SERVICES OECUMÉNIQUES, VEILLÉES DE PRIÈRE

Pour participer à l'Audience générale – qui a lieu en principe chaque mercredi matin –, ou pour participer à une cérémonie (Messe – liturgie œcuménique – veillée de prière ou autre) présidée par le Saint-Père, il faut adresser sa demande par écrit à Mgr Georg Gänswein, Préfet de la Maison Pontificale, comme suit :

PREFETTURA DELLA CASA PONTIFICIA
00120 CITÉ DU VATICAN
Le n° de fax est: 011-39-06-69-88-5863

N.B. Veuillez noter qu'il faut envoyer le fax tôt le matin puisque **quand il est midi à Ottawa, il est dix-huit heures en Italie** (6 heures en avance d'Ottawa et 9 heures en avance de Vancouver).

Préciser la date de l'Audience ou de la cérémonie et le nombre de personnes. Les billets doivent être retirés la veille, à partir de 15 heures, à la *Porte de Bronze*, qui se trouve à droite sous la colonnade de la Place Saint-Pierre.

Ces renseignements sont aussi valables pour :

- **Les nouveaux couples** pour lesquels une place spéciale est réservée aux Audiences générales du Saint-Père.
- **Les Béatifications/Canonisations** en Saint-Pierre de Rome.

Pour trouver de l'hébergement pendant votre séjour à Rome, consultez les sites web ou les publications touristiques.